



SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS

Route De Naâssen, Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Mesdames et Messieurs,

Les Actionnaires Minoritaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros sont convoqués pour la deuxième fois en Assemblée générale électorale le **Mercredi 22 JUIN 2022 à 09h00**, au siège de la SOTUMAG : Route de Naâssen, Bir Kassâa 2059 Ben Arous, a l'effet de :

- Désigner l'administrateur représentant les Actionnaires Minoritaires pour une durée de (03) ans qui expire avec L'Assemblée générale ordinaire qui statuera les états financiers de l'exercice 2024, Et ce conformément à l'article N°24, alinéa 3 de la décision générale du Conseil du Marché Financier N°23,

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de ladite décision générale du Conseil du Marché Financier sont mises à la disposition des Actionnaires Minoritaires au siège de la SOTUMAG.